

**OBSERVATOIRE
MÉTROPOLITAIN
DES SOLIDARITÉS**

DÉCEMBRE 2021



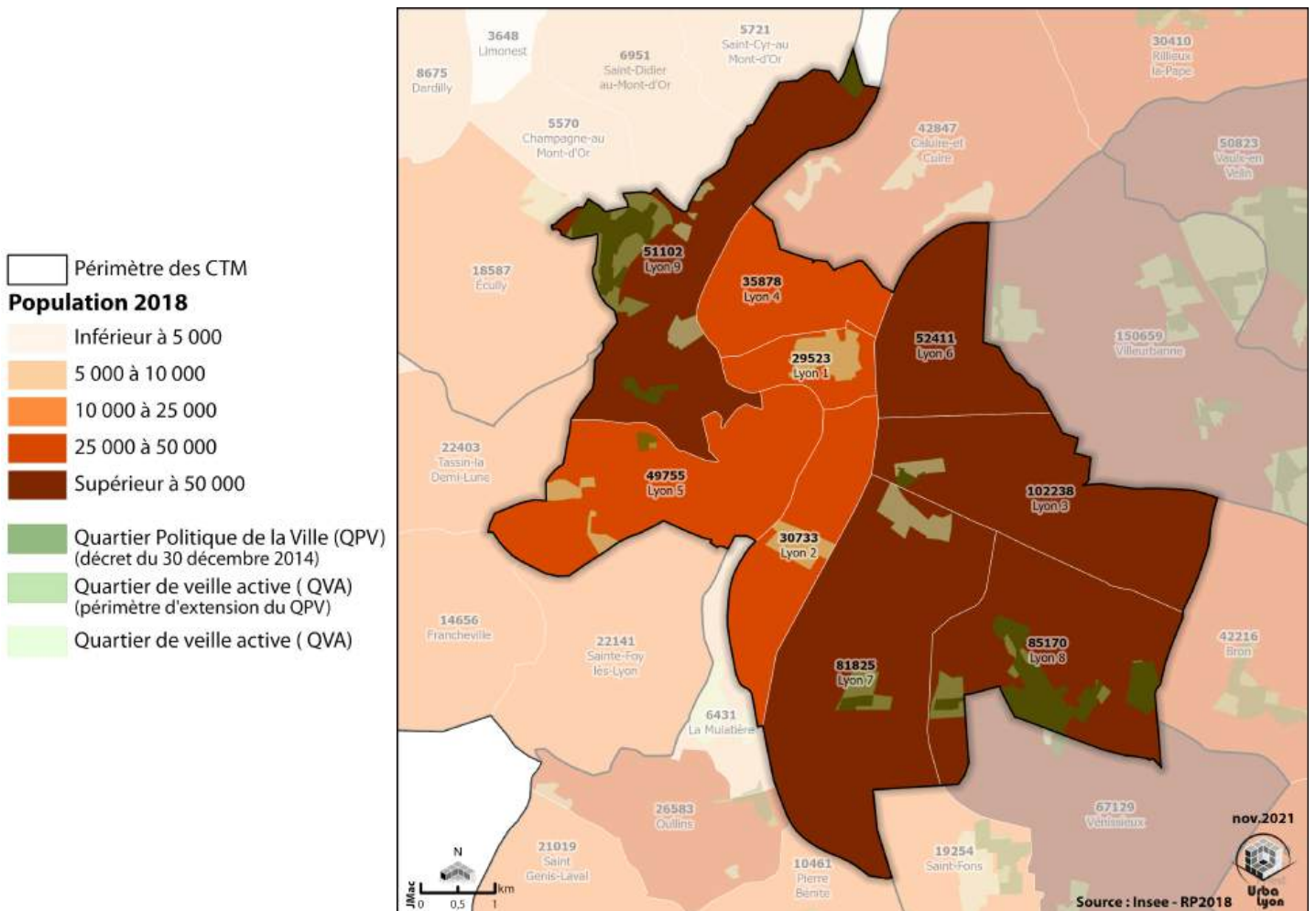
Portrait de territoire
Conférence territoriale des maires
Lyon



PORTRAIT DE TERRITOIRE

SOMMAIRE

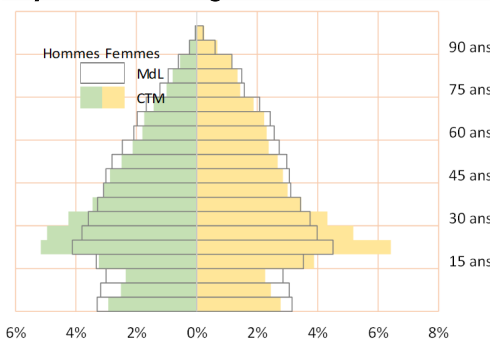
Attractivité du territoire	p. 3
Situation sociale et état de santé	p. 5
Diversité de l'habitat, des équipements et des services de proximité	p. 7
Accompagnement social et médico-social par la Métropole de Lyon	p. 11
Définitions et acronymes	p. 14
Sources utilisées	p. 15



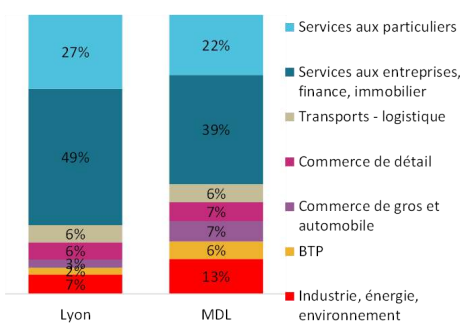
ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

- ◆ Une dynamique démographique portée par le solde naturel sur la dernière période
- ◆ Première économie servicielle de la métropole lyonnaise
- ◆ Les prix de l'immobilier les plus élevés de la métropole de Lyon
- ◆ Un pôle d'emploi fortement attractif et un pôle universitaire de premier plan
- ◆ Une offre hôtelière importante et un réseau de transports collectifs très dense

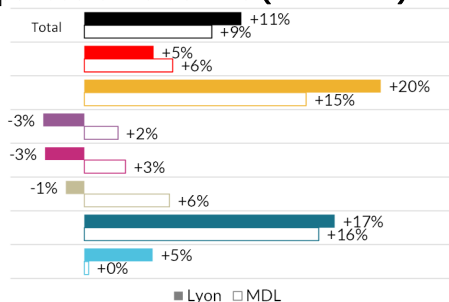
Pyramide des âges 2018 ⁽¹⁾



Emplois salariés privés par secteur en 2020 ⁽²⁾



Evolution des emplois salariés privés par secteur d'activité (2015-2020) ⁽²⁾



Sources

Le numéro entre parenthèse renvoie à la source détaillée en fin de document

Vocabulaire

Les termes et sigles sont détaillés en fin de document

Une dynamique démographique toujours soutenue

Avec 519 000 habitants en 2018, Lyon accueille 37% de la population de la métropole de Lyon.

Entre 2013 et 2018, la population de la ville a progressé à un rythme annuel moyen de +0,7% (+0,9% en métropole lyonnaise), soit 3 580 habitants supplémentaires chaque année.

Cette dynamique s'explique par un solde naturel largement excédentaire (+ 0,8 %/an) qui a permis de faire plus que compenser un solde migratoire apparent légèrement déficitaire (-0,1%/an).

Au sein de Lyon, le 5^e arrondissement enregistre la plus forte hausse de population (+1,3%).

Première économie servicielle de la métropole de Lyon

Comme dans la plupart des centres des grandes métropoles, le tissu économique de Lyon est largement tourné vers les activités tertiaires.

Fin 2020, la ville compte près de 270 000 emplois salariés privés, soit 44% de l'emploi salarié privé de la métropole lyonnaise, pour un poids démographique de 37%.

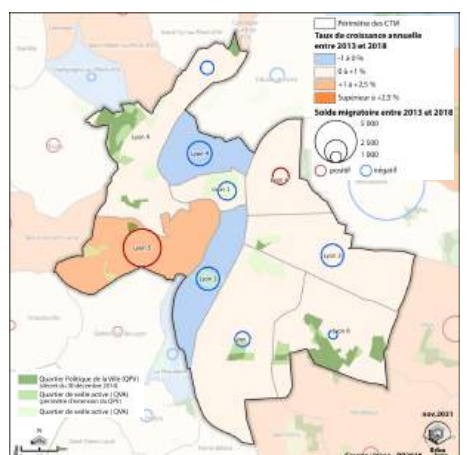
Lieu des grandes administrations, la ville compte par ailleurs près de 80 000 postes salariés publics, soit 53% du total des emplois publics métropolitains.

Les services aux entreprises sont au cœur du développement économique de la ville. Ils concentrent 49% des emplois, contre une moyenne métropolitaine de 39% plaçant la commune au premier rang des territoires où la part de l'emploi dans les services aux entreprises est la plus élevée. Lyon est aussi la Conférence territoriale des maires (CTM) où la part de l'emploi dans les services aux particuliers (27%) est la plus élevée.

Entre 2015 et 2020, l'emploi salarié privé a progressé de 11% à Lyon. Une dynamique toujours portée par les services, en particulier ceux dédiés aux entreprises qui progresse de +20% en l'espace de cinq ans.

Le BTP, entraîné par le lancement de chantiers de grande envergure comme celui de la Part Dieu, est également en forte progression (+17%).

Evolution de la population et solde migratoire apparent (2013-2018) ⁽¹⁾



		Lyon	Métropole de Lyon
Dynamique démographique	Population en 2018 (1)	518 635	1 398 892
	Tx de croissance annuel moyen 2013-2018 (1)	+0,7%	+0,9%
	Solde naturel 2013-2018 (%) (1)	+0,8%	+0,9%
	Solde migratoire apparent 2013-2018 (%) (1)	-0,1%	+0,0%
Dynamiques éco.	Emplois salariés privés en 2020 (2)	265 544	598 916
	Evo. emplois salariés privés sur 5 ans 2015/20 (2)	+10,6%	+8,6%
	Postes salariés publics en 2018 (29)	79 888	150 361
	Part de postes salariés publics en 2018 (29)	24,0%	20,6%
	Nombre d'entreprises en 2020 (6)	65 818	141 103
	Tx de création d'entreprises en 2020 (6)	20%	20%
Nature	Tx d'artificialisation en 2020 (5)	89%	60%
	Evo. du tx d'artificialisation 2010-2020 (en pts) (5)	0,1	1,1
Ensgt sup. et tourisme	Etudiants en 2020 (au lieu d'enseignement) (7)	117 868	183 630
	Etudiants pour 1 000 hab. en 2020 (7)	227	131
	Nb. d'hôtels en 2021 (23)	113	214
	Nb. de chambres d'hôtel en 2021 (23)	7 780	14 345
Foncier et immo.	Tx de construction 10 ans entre 2010/20 (1ter) (8)	7%	8%
	Prix/m ² des logements collectifs anciens en 2019 (9)	4 323	3 556
	Prix/m ² des logements collectifs anciens de type T3 en 2018 (9)	3 780	3 108
	Evolution par an du prix au m ² des logements collectifs anciens de type T3 (2014-2018) (9)	+4,7%	+2,9%
Déplacements	Nb. total de km de voies cyclables en 2021 (11)	353	1 098
	Dont réseau structurant en 2021 (11)	163	540
	Population desservie par les TC en 2015 (11)	100%	98%

Les prix de l'immobilier les plus chers

En 2019, le prix moyen de vente des logements collectifs dans l'ancien s'élève à 4 323 €/m². C'est le prix le plus élevé de la métropole lyonnaise loin devant Villeurbanne et la CTM du Val d'Yzeron qui affichent les deuxièmes prix les plus élevés (environ 3 200€/m²).

L'évolution des prix entre 2014 et 2018 des appartements de type T3 atteint +4,7%/an. C'est la plus forte progression observée dans les territoires de la métropole lyonnaise.

Un pôle universitaire et touristique majeur

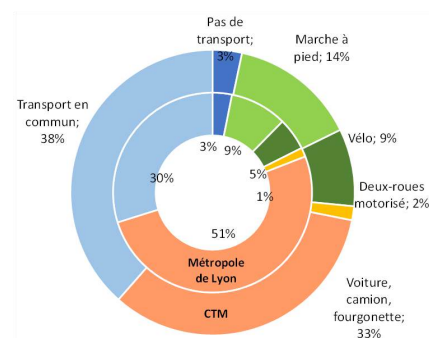
Avec ses 118 000 étudiants, Lyon accueille un peu moins des deux tiers (64%) des étudiants inscrits dans un établissement de l'enseignement supérieur de la métropole lyonnaise faisant de la ville un pôle universitaire de premier plan aux échelles régionale et nationale. On compte ainsi une densité de 227 étudiants pour 1 000 habitants, pour une moyenne métropolitaine presque deux fois moins importante (131).

Un pôle d'emploi attractif

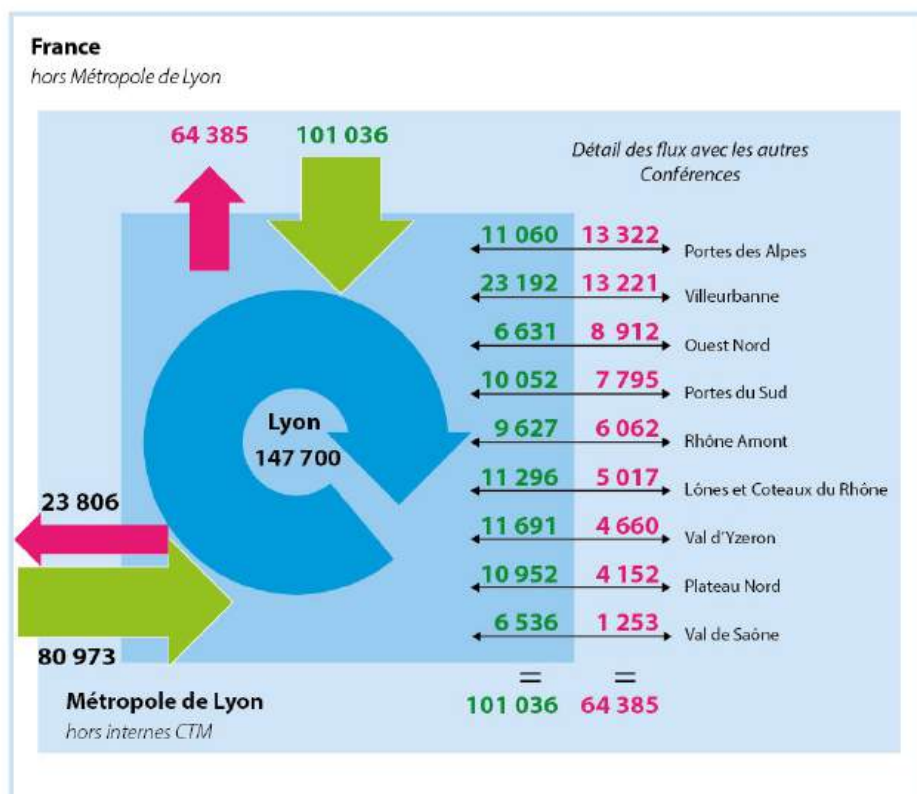
Lyon est la destination quotidienne pour le travail de 81 000 actifs venant de l'extérieur de la métropole de Lyon. La ville est également attractive pour une majorité de CTM où l'on compte plus d'actifs entrants que de sortants.

148 000 actifs occupés résident et travaillent sur Lyon, 88 000 autres se déplacent vers d'autres CTM ou hors de la métropole lyonnaise. Les transports en commun concentrent 38% des mouvements pendulaires, et la proximité avec le lieu de travail permet aussi à 14% des actifs occupés de Lyon d'y aller à pied, et à 9% supplémentaires de le faire à vélo.

Les modes de déplacements principaux pour aller au travail en 2018 (1)



Migrations domicile-travail en 2018 (1)



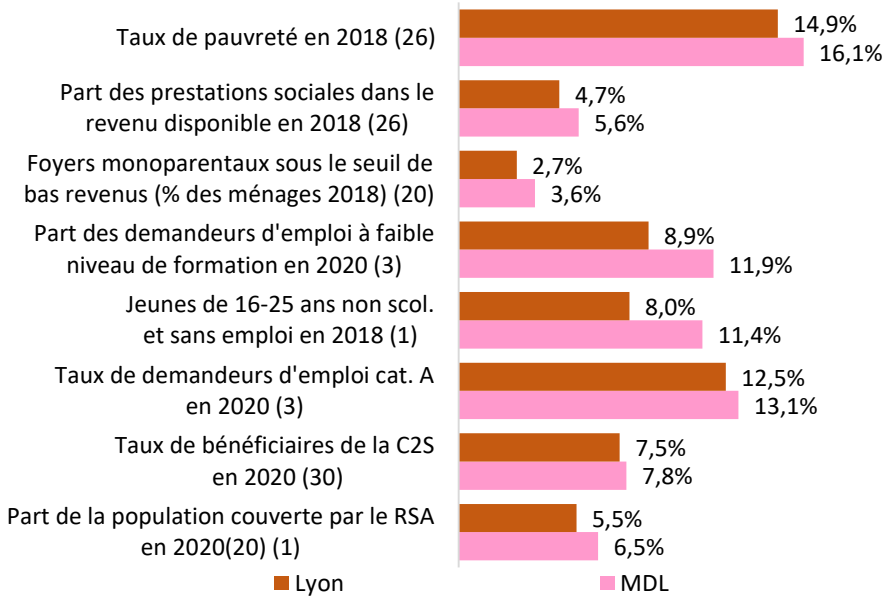


PORTRAIT DE TERRITOIRE

SITUATION SOCIALE ET ÉTAT DE SANTÉ

- ◆ Un niveau de vie supérieur à la moyenne et des indicateurs sociaux plutôt favorables mais avec des disparités entre arrondissements
- ◆ Une très forte présence des personnes seules
- ◆ Une population jeune
- ◆ Un état de santé de la population proche de la moyenne métropolitaine

Principaux indicateurs de la situation sociale de la population



Un niveau de vie supérieur à la moyenne métropolitaine, avec des disparités entre arrondissements

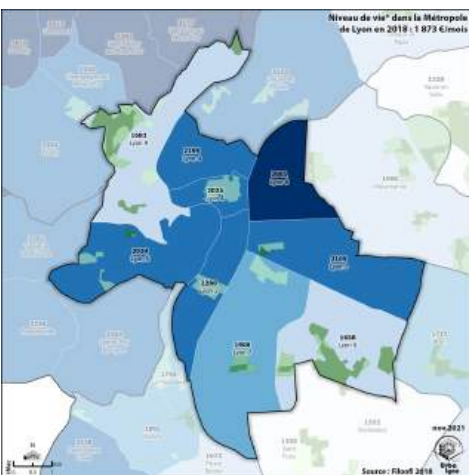
Lyon affiche un revenu mensuel médian de 1 990€/mois, soit un niveau supérieur à celui de la métropole lyonnaise (1 870€/mois).

On observe des disparités entre arrondissements.

Les 9^e et 8^e enregistrent les revenus les plus bas (moins de 1 700€) et les taux de pauvreté le plus élevés (21%).

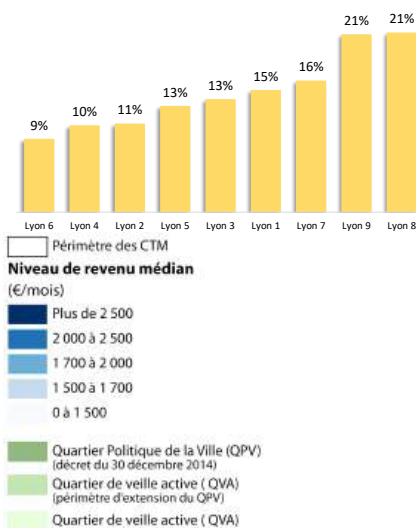
A l'inverse, les habitants du 4^e, 2^e et surtout 6^e arrondissement affichent les revenus les plus élevés et les taux de pauvreté parmi les plus faibles de la métropole lyonnaise (inférieur à 11%).

Niveau de vie en 2018 (26)



Niveau de vie* dans la Métropole de Lyon en 2018 : 1 873 €/mois

Taux de pauvreté au seuil de 60% en 2018 (26)

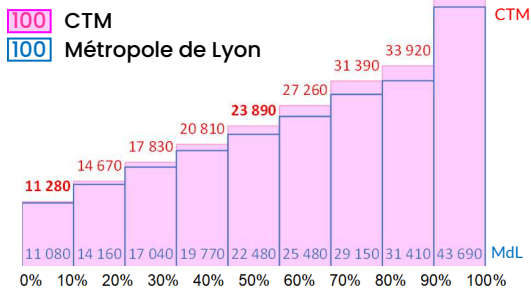


Des demandeurs d'emploi plus diplômés et des jeunes mieux insérés

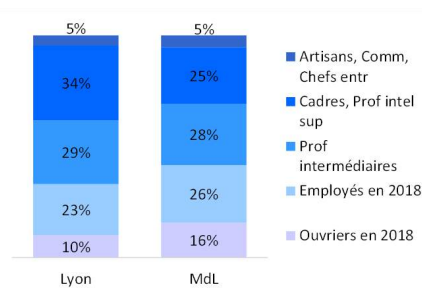
La part des demandeurs d'emploi lyonnais avec un faible niveau de formation est de 9%. Celle des jeunes non insérés est de 8%. Ces parts sont 3 points moins élevées que la moyenne métropolitaine qui affiche des parts respectives de 12% et 11%.

Plus généralement, sur le front du chômage comme celui des indicateurs sociaux, les lyonnais semblent globalement dans une situation plus favorable comparativement à la moyenne métropolitaine.

Distribution des revenus 2018 (26)



CSP des actifs en 2018 (1)



Un ménage sur deux est composé d'une personne seule

À l'image des grands centres des pôles urbains qui sont la destination privilégiée des étudiants et des jeunes actifs, Lyon se distingue par une très forte représentation des personnes seules (50% des foyers).

Au sein de la commune, le 7^e arrondissement où résident beaucoup d'étudiants affiche le taux de personnes seules le plus élevé (56% des ménages). Il est suivi par le 1^{er} arrondissement (53%).

À l'inverse, les familles avec enfants, en particulier les couples avec enfants qui représentent 17% des ménages lyonnais, y sont très peu nombreuses (23% en métropole lyonnaise).

Entre les deux, les couples sans enfants, en lien avec l'attractivité de la ville pour les jeunes couples, sont autant représentés qu'e dans la métropole de Lyon.

Les familles nombreuses (3 enfants et plus) privilégient les 8^e et 9^e arrondissements comme lieux de résidence probablement en raison des niveaux des prix plus abordables mais aussi de la typologie du parc immobilier (présence de grands logements, de logements sociaux).

Une population active parmi les plus qualifiées

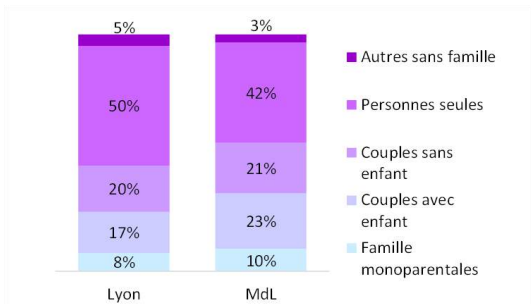
Un tiers de la population active lyonnaise appartient à la catégorie des cadres. Cette part est de seulement un quart dans la métropole lyonnaise.

À l'inverse, la catégorie des ouvriers (10%) est beaucoup moins représentée qu'en métropole de Lyon (16%).

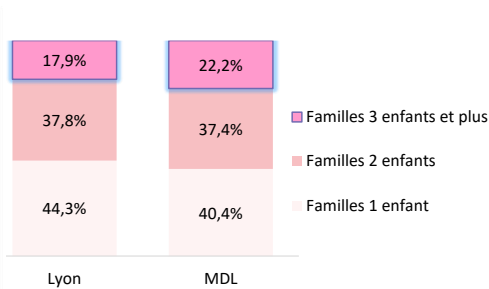
33 900 Lyonnais vivent dans un QPV, soit 7% de la population totale (11% en métropole de Lyon).

La part de la population habitant un QPV atteint 22% à Lyon 8^e ou Lyon 9^e. Elle ne dépasse par 2% dans les arrondissements du 3^e, 5^e ou 7^e.

Typologie des ménages en 2018 (1)



Familles nombreuses 2018 (1)



	Lyon	Métropole de Lyon	
Contexte socio démographique	Taille moyenne des ménages en 2018 (1)	1,9	2,1
	Part de la population résidant dans un quartier politique de la ville en 2018 (QPV) (1)	7%	11%
	Tx de couverture de la population par la CAF 2020	56%	58%
	Part des mineurs dans la population en 2018 (1)	18%	22%
	Evo. 2013-2018 (part des mineurs en points) (1)	-0,2	+0,1
	Tx de natalité en 2018 (1) (21)	14,7	14,6
Insertion et emploi	Demandeurs d'emploi ABC en 2020 (3)	51 560	134 669
	Part de demandeurs d'emploi ABC très longue durée en 2020 (3)	25%	25%
	Tx d'évolution des demandeurs d'emploi ABC (2015-2020) (3)	11%	9%
	Tx de demandeurs d'emploi en 2020 (cat. A) dans la population active (3)(1)	12%	13%
Dépendance et handicap	Indice de vieillissement 2018 (1)	66	64
	Part des 75 et plus en 2018 (1)	7,5%	8,1%
	Part de personnes seules parmi 75 ans et + en 2018 (1)	46%	57%
Santé	Tx de mortalité prématurée (avant 65 ans) 2012-2016 pour 100 000 habitants (27)	181	173
	Tx de mortalité par maladies cardio-vasculaires pour 100 000 habitants 2012-2016 (27)	168	170
	Patients sous traitement psychotrope en 2019 nb. pour 100 000 hab. (24)	10 727	10 523
	Patients sous traitement antidiabétique (y compris insuline) en 2019 - nb pour 100 000 hab. (24)	4 108	4 792
	Part des femmes ayant réalisé une mammographie organisée en 2019 (55-74 ans) (24)	40	42
Sport	Nb. de licences sportives rapporté à la population 2018 (1)(25)	0%	14%
Educ.	Tx de réussite au brevet des collèges juin 2020 (18)	89%	87%
	Tx de retard à l'entrée en 6 ^e à la rentrée 2020 (18)	6%	7%

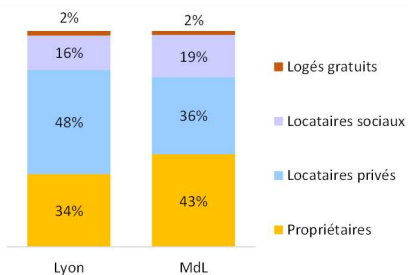


PORTRAIT DE TERRITOIRE

DIVERSITÉ DE L'HABITAT, DES ÉQUIPEMENTS ET DES SERVICES DE PROXIMITÉ

- ◆ Plus de locataires du secteur privé et moins de propriétaires
- ◆ Des logements de petite taille fortement représentés
- ◆ Un territoire bien doté en médecins et une offre en structures d'accueil pour personnes âgées satisfaisante.
- ◆ Un taux d'équipement sportif faible
- ◆ Un pôle universitaire et touristique majeur

Statut d'occupation des résidences principales en 2018 ⁽¹⁾



Un ménage sur deux loge dans le segment locatif privé

Avec une part de 48%, le parc locatif privé lyonnais est le plus important de la métropole de Lyon.

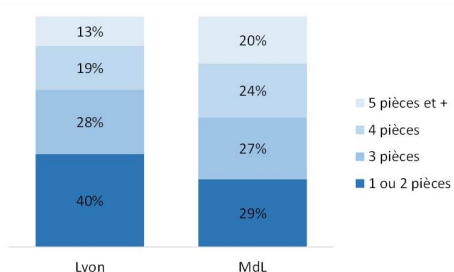
En sens inverse, le parc en propriété occupante de la ville est très peu représenté. 34% des foyers lyonnais sont propriétaires du logement qu'ils occupent (43% en métropole lyonnaise).

D'après l'inventaire SRU, en 2020, Lyon compte près de 60 000 logements locatifs sociaux, soit 22% des résidences principales, contre une moyenne métropolitaine de 26%.

élevée que la moyenne métropolitaine.

En matière de structures d'accueil pour personnes âgées, Lyon compte 48 Ehpad offrant une capacité totale de 3 760 places, soit un taux d'équipement de 142 places 1 000 personnes de 80 ans ou plus. Ce taux est de 131 en métropole lyonnaise.

Typologie des résidences principales en 2018 ⁽¹⁾



Un maillage en médecins généralistes très important et une offre en hébergement pour personnes âgées supérieure à la moyenne

Lyon est la CTM la mieux dotée de la métropole lyonnaise en omnipraticiens. On y compte 689 médecins, soit 133 généralistes pour 100 000 habitants, contre une moyenne métropolitaine de 105.

La commune se distingue également par une densité d'infirmiers libéraux plus

		Lyon	Métropole de Lyon
Habitat	Nb de pièces par résidence principale en 2018 (1)	2,9	3,2
	Part des maisons parmi les logements en 2018 (1)	3%	17%
	Nb de logements sociaux SRU en 2020 (13)	59 577	168 413
	Tx de logements sociaux SRU en 2020 (13)	21,7%	25,5%
	Pression de la demande de logement social 2020	12,7	9,5
Enfance et famille	Enfants scolarisés de 2 ans, rentrée 2020 (18)	338	2 133
	Nb de places chez les assistantes maternelles en 2019 (22)	8 431	28 972
	Nb de places en crèches en 2019 (22)	6 965	15 260
	Nb de places en structures collectives (EAJE) pour 100 enfants de moins de 3 ans (22) (1)	38	28
Insertion et emploi	Nb de SIAE par commune en 2018 (14)	23	56
Dépendance et handicap	Nb de places en EHPAD pour 1 000 personnes âgées 80 ans et + en 2019 (1) (15)	142	113
	Nombre de places en établissement pour 1000 enfants en situation de handicap en 2021 (1) (15)	6,9	5,1
	Nombre de places en établissement pour 1000 adultes en situation de handicap en 2020 (1) (22)	3,5	4,5
Santé	Nb de médecins généralistes pour 100 000 habitants en 2019 (1bis)(31)	133	105
	Nb d'infirmiers libéraux pour 100 000 habitants (1bis)(16)	148	139
Sport et loisirs	Nb d'équipements sportifs en 2021 (1) (17)	870	3 252
	Nb de clubs sportifs en 2018 (6)	618	2 023
Educ.	Nb de collèges publics en 2020 (18)	25	80
	Nb de collégiens, rentrée 2019 (18)	14 962	46 975

Accueil collectif supérieur à la moyenne métropolitaine

La commune dispose d'une capacité totale en crèches de 7 000 places soit une place sur deux de l'offre métropolitaine (en collectif (46%)), pour une proportion de 34% des enfants.

L'offre en assistantes maternelle complète le dispositif avec 8 500 places, mais elle représente seulement 29% des places du territoire métropolitain.

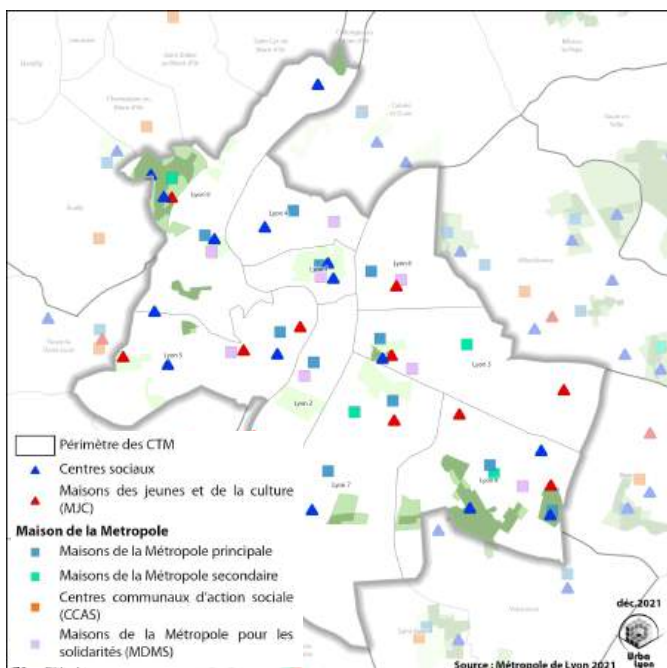
La proportion de places en Ehpad pour 1000 personnes âgées est de 10 points supérieur à la moyenne métropolitaine.

La CTM de Lyon dispose également d'une offre médicale, en proportion de sa population, supérieure aux autres CTM.

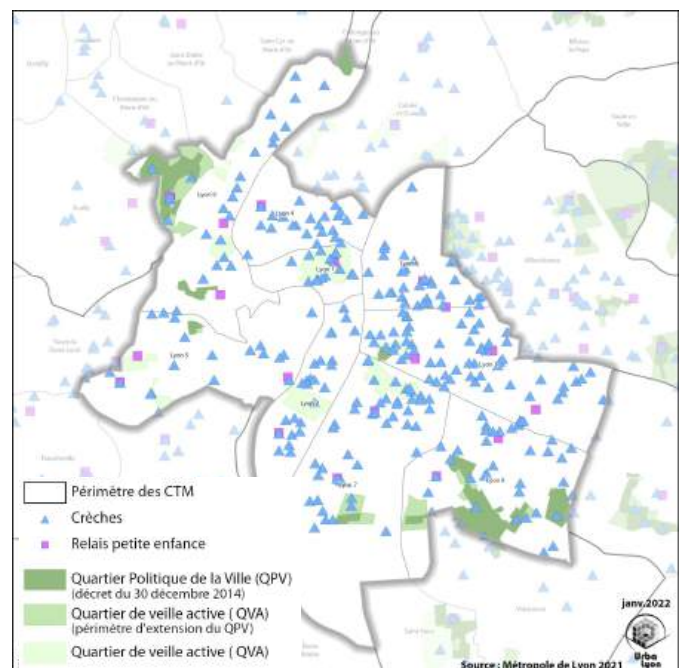
Moins d'équipements sportifs

Avec 870 équipements sportifs recensés sur la commune, Lyon affiche un taux d'équipement de près de 17 pour 10 000 habitants (23 en métropole). C'est le taux d'équipement le plus faible de la métropole. Ceci est lié à la contrainte foncière du centre qui ne permet pas toujours d'accueillir de nouvelles infrastructures sportives.

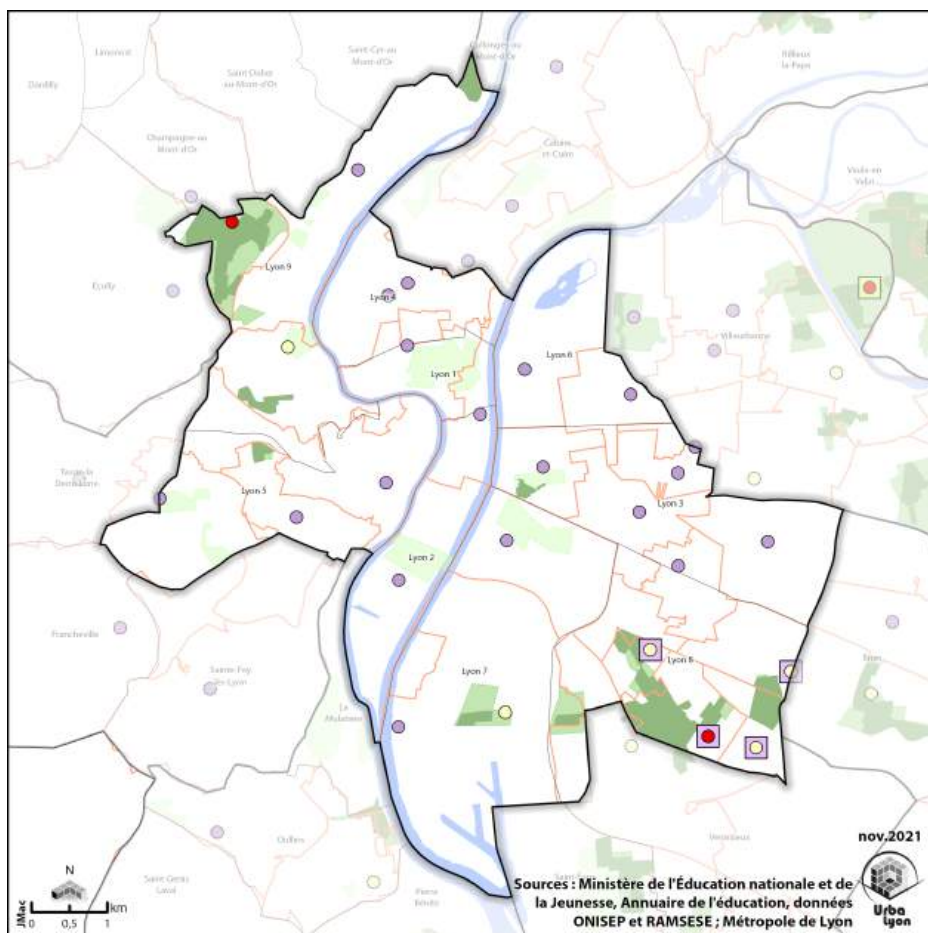
Les services de proximité à vocation sociale



Les équipements de la petite enfance

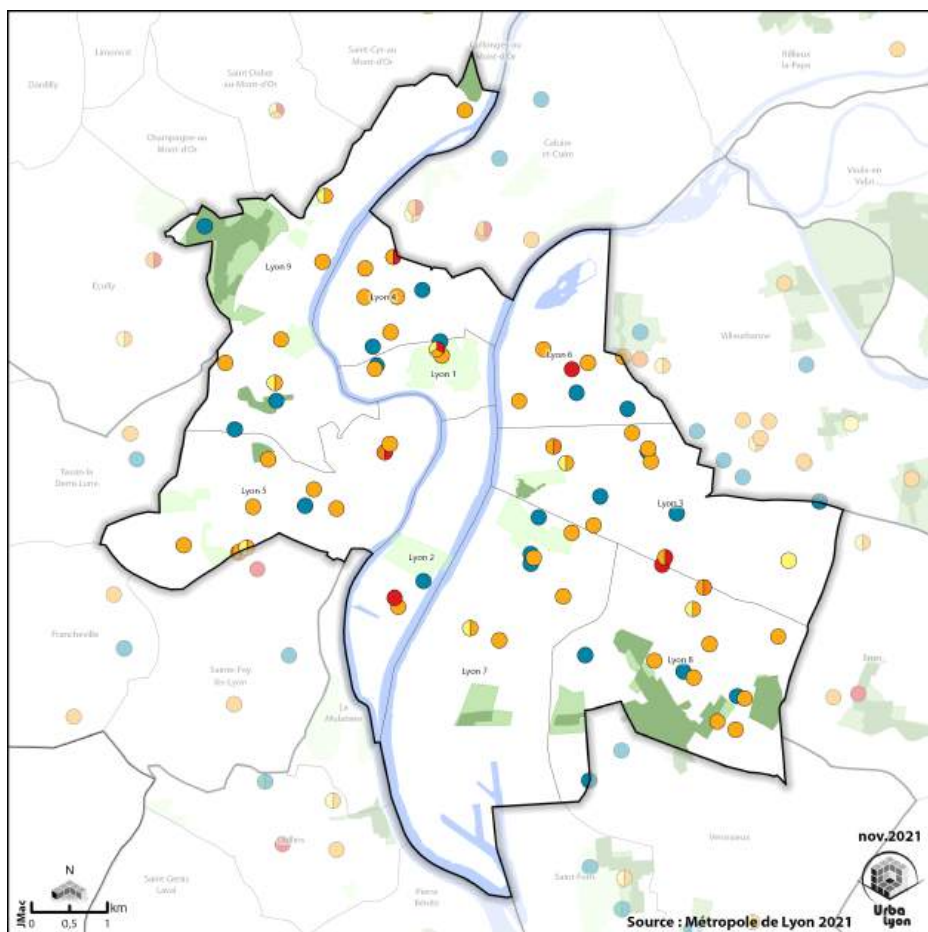


Les établissements d'enseignement primaire et secondaire (publics et privés)



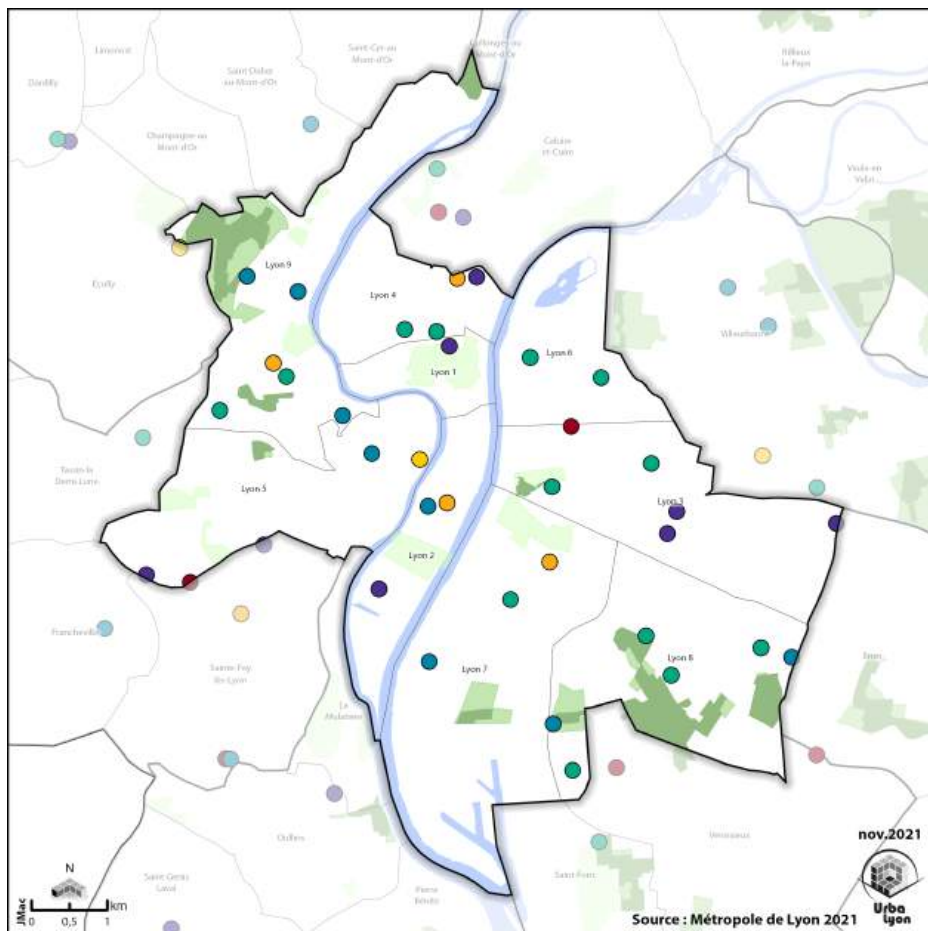
- Conférences Territoriales des Maires
- Secteurs scolaires
- Collèges**
 - REP
 - REP+
 - Hors éducation prioritaire
- Cités éducatives**
 - Cité « Grande Ile »-Vaulx-en-Velin
 - Cité Minguettes-Clochettes
 - Cité Rillieux-la-Pape
 - Lyon 8- Etats-Unis-Langlet-Santy-Mermoz
 - Grande Ile + sud
- Quartier Politique de la Ville (QPV) (décret du 30 décembre 2014)
- Quartier de veille active (QVA) (périmètre d'extension du QPV)
- Quartier de veille active (QVA)

Les établissements pour personnes âgées



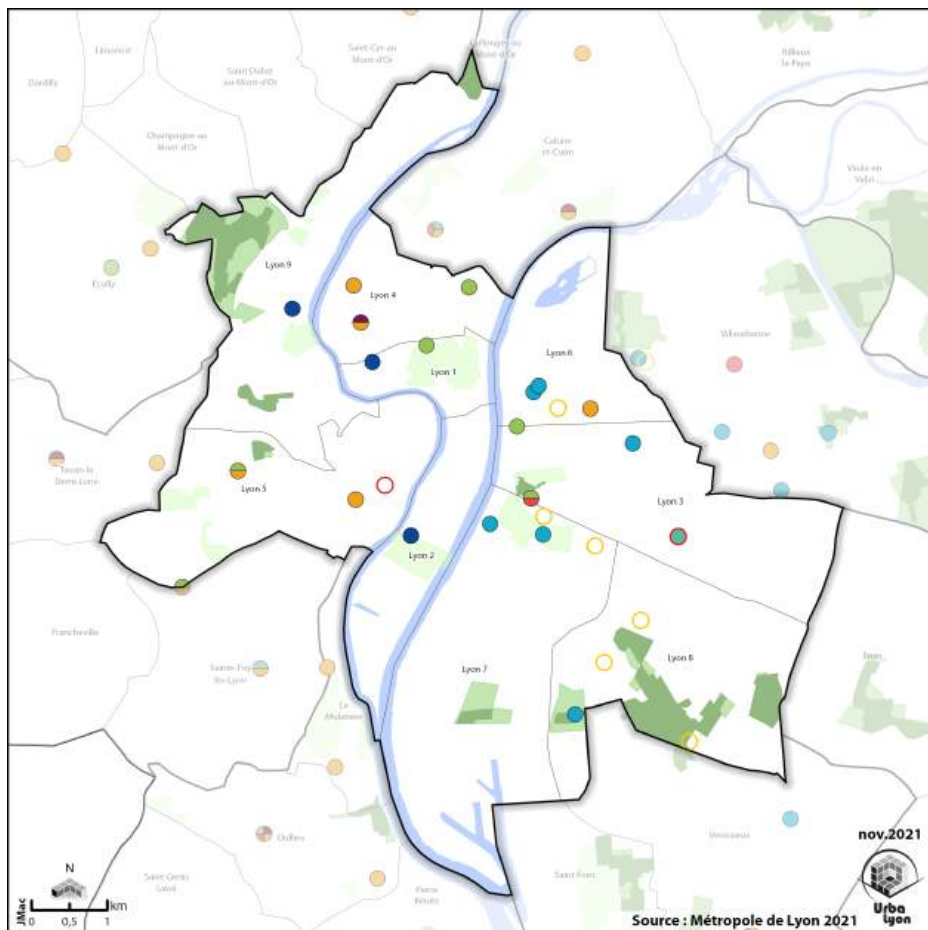
- Conférences Territoriales des Maires
- Établissements non médicalisés**
 - Accueil de jour
 - Résidence Autonomie
 - Hébergement Temporaire
- Établissements médicalisés**
 - Accueil de jour
 - Unité de Soins Longue Durée
 - Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées et Dépendantes
 - Hébergement Temporaire
- Quartier Politique de la Ville (QPV) (décret du 30 décembre 2014)
- Quartier de veille active (QVA) (périmètre d'extension du QPV)
- Quartier de veille active (QVA)

Les établissements pour les adultes handicapés



- ☐ Conférences Territoriales des Maires
- Type d'établissement ou de service**
- Accueil de jour
- Service d'Accueil Temporaire (SAT)
- Domicile collectif
- Foyer Hébergement ou Unité d'Hébergement
- Foyer-appartement
- Foyer de vie
- Foyer d'accueil médicalisé
- SAVS (1) - SAMSAH (2)
- Quartier Politique de la Ville (QPV) (décret du 30 décembre 2014)
- Quartier de veille active (QVA) (périètre d'extension du QPV)
- Quartier de veille active (QVA)

Les établissements de protection de l'enfance



- ☐ Conférences Territoriales des Maires
- Types d'établissements**
- Protection**
- Accueil de jour
- Accueil Mère Enfant (AME)
- Appartement éducatif
- Centre éducatif et professionnel (CEP)
- Foyer Jeune Travailleur (FJT)
- Placement familial associatif
- Service d'accompagnement personnel en milieu naturel (SAPMN)
- Accueil externalisé
- Foyer, habitat diversifié, lieu de vie, MECS
- Prévention**
- Prévention spécialisée
- Milieu ouvert
- Quartier Politique de la Ville (QPV) (décret du 30 décembre 2014)
- Quartier de veille active (QVA) (périètre d'extension du QPV)
- Quartier de veille active (QVA)



PORTRAIT DE TERRITOIRE

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET MÉDICO-SOCIAL PAR LA METROPOLE DE LYON

- ◆ Un taux de naissance dans la moyenne métropolitaine
- ◆ Sous-représentation des moins de 20 ans et surreprésentation des 20-30 ans
- ◆ Deux tiers des bénéficiaires métropolitains de l'aide aux personnes âgées ou au personnes handicapées
- ◆ Deux tiers des bénéficiaires de l'APA relèvent du GIR 4
- ◆ L'AAH concentre 71% des aides liées au handicap

Un taux de natalité dans la moyenne métropolitaine

Avec 14,7 naissances pour 1 000 habitants en 2018, Lyon affiche un taux de natalité comparable à la moyenne métropolitaine.

La situation varie selon les arrondissements. Le 9^e affiche le taux le plus élevé (18,5 naissances pour 1 000 habitants). Il est suivi par les 8^e et 7^e arrondissements (environ 16,6).

À l'opposé, le 5^e (10,4), le 4^e (11,8) et le 6^e (12,4) enregistrent les taux les plus faibles.

Entre les deux extrémités, les autres arrondissements du 1^{er}, 2^e et 3^e enregistrent un taux intermédiaire (autour de 14,3).

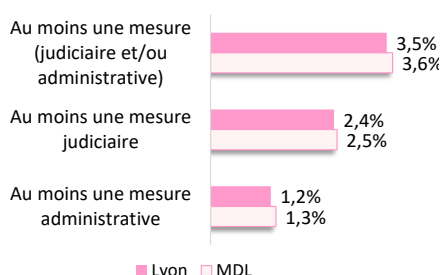
Sous-représentation des moins de 20 ans et surreprésentation des 20-30 ans

La ville accueille 37% de la population métropolitaine totale mais seulement 33% de celle âgée de moins de 20 ans. En 2018, les moins de 20 ans représentent 22% de la population de la commune mais 25% de la métropole. de Lyon

Toutefois, la commune est fortement attractive pour les jeunes actifs, jeunes couples et étudiants correspondant à la tranche d'âge des 20-30 ans. En 2018, Lyon accueille la moitié des métropolitains âgés entre 20 et 30 ans.

La part des 20-30 ans dans la population lyonnaise totale est de 22% (16% en métropole de Lyon).

Taux de bénéficiaires de mesure de protection en 2019 pour 100 mineurs de 0 à 17 ans

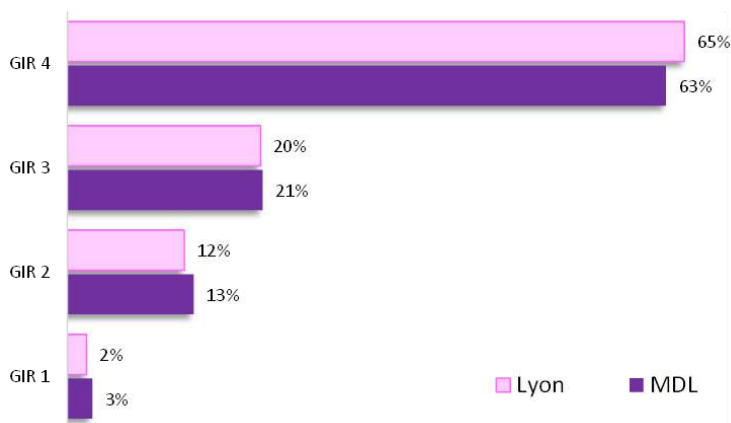


	Lyon	Métropole de Lyon	
P M I et prévention santé	Taux de naissance en 2018 (21) pour 1000 habitants (1)	14,7	14,6
	Evolution des naissances entre la période 2008/2013 et 2013/2018 (1)(21)	2%	3%
	Places chez les assistantes maternelles pour 100 enfants de moins de 3 ans en 2020 (22)	46	54
	Suivis de grossesses pour 100 naissances enregistrées en 2019 (22)	19,6%	18,7%
	Bilans de santé en 2019 (nb d'enfants vus) (22)	5 810	17 741
	Enfants vus en post-natal précoce pour 100 naissances enregistrées en 2019	49	53

Une offre en crèche satisfaisante

Concernant l'accueil des jeunes enfants, l'offre de places en crèches est plutôt élevée (38 places en structures collectives pour 100 enfants de moins de 3 ans). L'offre d'accueil individuel est quant à elle plus faible qu'en moyenne dans la métropole lyonnaise: 46 places pour 100 enfants de moins de 3 ans.

Répartition des bénéficiaires de l'APA à domicile par GIR en 2019 ⁽³³⁾



Perte d'autonomie en 2019 ⁽³³⁾

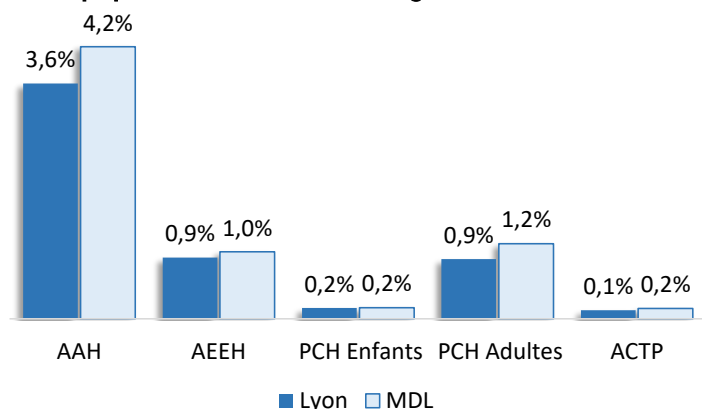
		Lyon	Métropole de Lyon
Autonomie	Bénéficiaires APA à domicile	5 677	17 941
	Bénéficiaires APA GIR1	116	477
	Bénéficiaires APA GIR2	702	2 395
	Bénéficiaires APA GIR3	1 159	3 703
	Bénéficiaires APA GIR4	3 700	11 346

Les aides au handicap ⁽³³⁾

Note : Estimations sous évaluées
(le secret statistique ne permet pas d'additionner certaines communes)

		Lyon	Métropole de Lyon
Handicap	Droits ouverts de l'Allocation adultes handicapés (AAH) [20-59 ans]	11 061	31 580
	Droits ouverts de l'Allocation de l'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) [0-19 ans]	1 102	3 687
	PCH Enfants domicile et établissement [0-19 ans]	195	620
	PCH Adultes domicile et établissement [20-59 ans]	2 816	8 736
	Droits ouverts de l'Allocation compensatrice de tierce personne (ACTP) [20-59 ans]	406	1 220

La part des aides au handicap dans la population de la classe d'âge concernée ⁽³³⁾



Une activité de protection de l'enfance proche de la moyenne métropolitaine

Les taux de bénéficiaires de mesures de protection des mineurs sont dans la moyenne métropolitaine.

L'accompagnement financier des personnes âgées dépendantes bénéficie à 5 680 Lyonnais

"L'APA est une prestation financière destinée aux personnes de 60 ans et plus qui font face à des difficultés à effectuer des tâches de la vie quotidienne."

32% des bénéficiaires de l'APA (allocation personnalisée d'autonomie) de la métropole lyonnaise sont des Lyonnais.

La majorité de ces aides accompagne les personnes partiellement autonome (GIR 4 & GIR 3), ("GIR4, c'est-à-dire le niveau le plus léger de la dépendance").

À l'inverse, 2% des bénéficiaires de l'APA relèvent du GIR 1, avec des personnes totalement dépendantes.

Les Lyonnais représentent un tiers des bénéficiaires métropolitains de l'aide liée au handicap

"Les personnes qui éprouvent des difficultés à accomplir les actes essentiels de la vie quotidienne ou qui peuvent faire face à des restrictions de participation peuvent bénéficier d'aides ou de prestations individuelles. L'AAH et l'AEEH existent depuis 1975 tandis que la PCH est entrée en vigueur en 2005. L'ACTP est vouée à disparaître. L'AAH est aussi un minimum social."

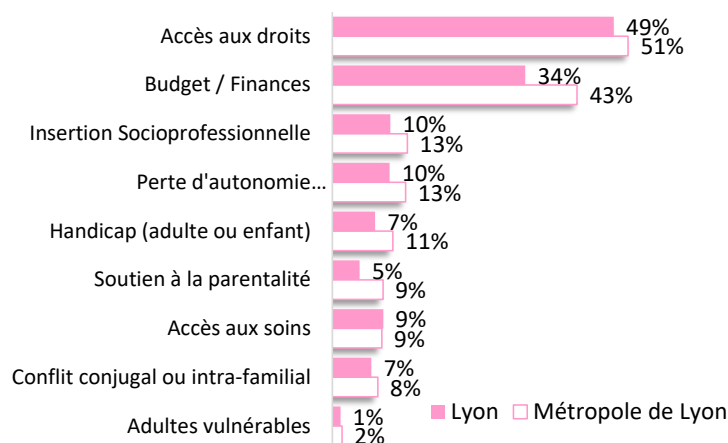
15 580 Lyonnais sont bénéficiaires d'une allocation liée au handicap, soit un tiers de l'ensemble des bénéficiaires de la métropole lyonnaise.

Parmi eux, l'AAH (l'allocation aux adultes handicapés) concerne 71% des bénéficiaires à Lyon et 69% des bénéficiaires dans la métropole lyonnaise.

Les ménages ayant bénéficié d'un accompagnement social en 2019 ⁽²²⁾

	Lyon	Métropole de Lyon
Nombre de ménages reçus	21 241	55 000
dont nouveaux ménages	52%	49%

Les sujets traités lors des accompagnements sociaux en 2019 (en pourcentage de ménages reçus) ⁽²²⁾



Les sujets traités lors des accompagnements sociaux en 2019 (en nombre de ménages) ⁽²²⁾

	Lyon	Métropole de Lyon	
Accompagnements sociaux	Problématique budgétaire et/ou financière	7 124	23 396
	dont surendettement	800	2 886
	Protection des adultes vulnérables	303	924
	Accès aux droits	10 386	28 273
	Accès aux soins	1 879	4 731
	Conflit conjugal ou intra-familial	1 438	4 353
	Insertion socioprofessionnelle	2 145	7 176
	Perte d'autonomie due au vieillissement	2 115	6 997
	Handicap (adulte ou enfant)	1 575	5 786
	Soutien à la parentalité	1 009	4 850

Proportionnellement à sa population, il y a un besoin moindre d'accompagnement social

21 241 ménages lyonnais ont bénéficié d'un accompagnement social, soit 8,1% des ménages. Cette part est de 8,7% dans la métropole de Lyon.

Comparativement aux autres CTM, les Lyonnais sont proportionnellement moins nombreux à bénéficier d'un accompagnement social que les habitants des CTM de Portes du Sud, Plateau Nord, Porte des Alpes, Rhône Amont et Lônes et Coteaux du Rhône.

Au sein de Lyon, le 9^e est l'arrondissement où la proportion de ménages accompagnés est la plus élevée (14%). Il est suivi, de loin, par le 1^{er} (9%) et le 8^e (8,6%).

À l'inverse, le 6^e est l'arrondissement où la proportion de ménages accompagnés est la plus faible (5,4%).

Sous-représentation de l'accompagnement d'ordre financier et budgétaire

L'accès aux droits est la première préoccupation des ménages. Elle concerne généralement la moitié des ménages reçus en Maisons de la Métropole que ce soit sur la commune de Lyon ou dans les autres CTM

Les problèmes d'ordre budgétaire constituent la seconde problématique abordée au cours des accompagnements sociaux (34%), cette problématique est abordée dans une proportion moindre qu'à l'échelle de la métropole de Lyon (48%). Enfin, les autres problématiques (insertion socio professionnelle, perte d'autonomie, handicap, accès aux soins, conflits intrafamilial, soutien à la parentalité..) sont également abordées au cours des accompagnements sociaux dans une proportion moindre que dans les autres CTM.

DÉFINITIONS ET SOURCES

(par ordre alphabétique)

Conférences territoriales des Maires (CTM) : dix subdivisions ou « conférences territoriales des maires » (CTM) composent la Métropole. Elles présentent autant de caractéristiques géographiques, sociodémographiques et économiques différentes. Ces conférences regroupent plusieurs communes.

Solde naturel : différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période. [Source : Insee – RP 2018](#)

Solde migratoire apparent : estimation indirecte par différence entre la variation totale de la population et le solde naturel. [Source : Insee – RP 2018](#)

Taux de natalité : nombre de naissances vivantes de l'année rapporté à la population totale de l'année. Le taux est exprimé pour 1 000 habitants. [Source : Insee – RP 2018](#)

Indice de vieillissement : rapport entre le nombre de personnes âgées de 65 ans et plus pour 100 personnes âgées de moins de 20 ans. Il permet de mesurer la dynamique du vieillissement de la population. Si l'indice est inférieur à 100, le nombre de jeunes est supérieur au nombre de personnes âgées. [Source : Insee – RP 2018](#)

Artificialisation (taux d') : les espaces artificialisés recouvrent les zones urbanisées (habitat, grands équipements, espaces verts), les zones d'activité économique, les grandes infrastructures (routières, ferroviaires, portuaires, aéroportuaires) ainsi que les espaces en mutation (chantiers, décharge, espaces libres urbains), par opposition aux espaces agricoles et naturels. [Source : Urbalyon, MOS, 2020](#)

Taux de construction : nombre de logements construits sur une période de 10 ans rapporté au nombre total de logements en début de période. [Sources : Sitadel-2010-2020, Insee – RP 2010](#)

Actifs : les actifs au sens du recensement (Insee) sont les personnes âgées de 15 à 64 ans, actives occupées et chômeurs. [Source : Insee - RP 2018](#)

Taux de pauvreté monétaire : part de la population dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté monétaire, une année donnée. Ce seuil est calculé par rapport à la médiane de la distribution nationale des niveaux de vie de l'année considérée. Le seuil privilégié en France et en Europe est fixé à 60 % du niveau de vie médian. En 2018, il correspond à 1063€/mois. [Source : Insee - DGFIP, Cnaf, Cnav, CCMSA - Filosofi 2018](#)

Revenu disponible : revenu à la disposition du ménage pour consommer et épargner. Il prend en compte les revenus d'activité (y compris indemnités de chômage), retraites et pensions, revenus du patrimoine et les prestations sociales perçues. Tous ces revenus sont nets des impôts directs. [Source : Insee - DGFIP, Cnaf, Cnav, CCMSA - Filosofi 2018](#)

Niveau de vie : revenu disponible divisé par le nombre d'unités de consommation (UC) du ménage. L'unité de consommation est un système de pondération qui permet de comparer les niveaux de vie en s'affranchissant de la taille et la composition des ménages. [Source : Insee - DGFIP, Cnaf, Cnav, CCMSA - Filosofi 2018](#)

Revenu médian : revenu disponible qui partage la population en deux parties égales : la moitié des ménages a un revenu supérieur et l'autre moitié un revenu inférieur. Le revenu médian est calculé par unité de consommation pour autoriser la comparaison des revenus en s'affranchissant de la taille et la composition des ménages. Il est équivalent à la notion de niveau de vie médian. [Source : Insee-DGFIP, Cnaf, Cnav, CCMSA - Filosofi 2018](#)

Prestations sociales : elles regroupent les prestations familiales et de logement et les minima sociaux. Les prestations familiales sont les allocations familiales, l'allocation de soutien familial, l'allocation de rentrée scolaire, le complément familial et la prestation d'accueil du jeune enfant (Paje). Les principales prestations de logement sont l'allocation de logement familial, l'allocation de logement social, l'allocation personnalisée au logement. Les principaux minima sociaux sont le revenu de solidarité active, l'allocation pour adulte handicapé, le minimum vieillesse, l'allocation de solidarité spécifique. La part des prestations sociales dans le revenu disponible est la part des prestations sociales perçues dans l'ensemble du revenu à la disposition du ménage. [Source : Insee - DGFIP, Cnaf, Cnav, CCMSA - Filosofi 2018](#)

Bénéficiaires de la C2S : depuis le 1er novembre 2019, la complémentaire santé solidaire (C2S) remplace la couverture maladie universelle complémentaire (CMU-C) et l'aide au paiement d'une complémentaire santé (ACS). La C2S est une aide pour payer les dépenses de santé. Elle est attribuée sous conditions de résidence et de ressources. Le taux de

bénéficiaires de la C2S correspond à la population couverte par la C2S (assurés et ayants droit) parmi l'ensemble des assurés du régime général de la sécurité sociale (assurés et ayants droit - y compris les sections locales mutualistes) soit 90% de la population. [Source : CNAMTS, au 01/01/2020](#)

Population couverte par la CAF : population qui comprend l'allocataire (responsable du dossier pour l'ensemble de la famille), le conjoint éventuel présent au foyer, les enfants à charge au sens des prestations familiales, les personnes à charge au sens des aides au logement ou du RSA. Le taux de couverture est la population couverte par la CAF rapportée à la population totale. [Sources : CAF au 31/12/2020, Insee - RP 2018](#)

Population couverte par le RSA : population qui correspond aux membres composant le foyer allocataire du RSA : l'allocataire du RSA, le conjoint éventuel présent au foyer, les enfants à charge au sens des prestations familiales, les personnes à charge au sens du RSA. La part de la population couverte par le RSA est le nombre de personnes couvertes par le RSA rapporté à l'ensemble de la population. [Sources : CAF au 31/12/2020, Insee - RP 2018](#)

QPV/QVA : Les quartiers de la politique de la ville (QPV) concentrent les populations les plus modestes identifiées à partir du critère du revenu par habitant. Les quartiers de veille active (QVA) ont un statut moins prioritaire mais les indicateurs économiques et sociaux montrent qu'une intervention des collectivités locales reste nécessaire.

Demands d'emploi catégorie ABC : parmi les catégories de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi, on distingue les demandeurs d'emploi sans emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (catégorie A) et les demandeurs d'emploi en activité réduite courte de 78h maximum par mois (catégorie B) ou longue de plus de 78h (catégorie C) et tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi. [Source : Pôle emploi, au 31/12/2020](#)

Taux de demandeurs d'emploi : rapport entre le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A inscrits à Pôle emploi et la population active au sens du recensement de la population (personnes de 15 à 64 ans, actives occupées à laquelle s'ajoute les chômeurs en recherche d'emploi). [Sources : Pôle Emploi au 31/12/2020, Insee - RP 2017](#)

Familles nombreuses : familles (couples et familles monoparentales) avec 3 enfants ou plus âgés de moins de 25 ans. La proportion de familles nombreuses est le nombre de familles nombreuses rapporté au nombre de familles avec enfants. [Source : Insee – RP 2018](#)

Pression de la demande : nombre de ménages ayant au moins une demande active rapporté au nombre de logements sociaux attribués au cours d'une année donnée. [Source : Fichier commun de la demande, 2020](#)

Logements sociaux SRU : décompte du nombre de logements sociaux dans les communes concernées par l'application de la loi SRU. Le taux de logements sociaux au sens de la Loi SRU est le nombre de logements décomptés rapporté au nombre de résidences principales répertoriées. [Source : DDT du Rhône - Inventaire SRU au 01/01/2020](#)

SIAE : les structures d'insertion par l'activité économique (SIAE) regroupent les ateliers et chantiers d'insertion (ACI), les entreprises d'insertion (EI), les entreprises de travail temporaire d'insertion (ETTI), les associations intermédiaires (AI) et les régies de quartier (RQ). [Source : DDETS, 2018](#)

AAH : l'allocation aux adultes handicapés (AAH) est réservée au public adulte (20 ans et plus), en difficulté importante d'autonomie et d'accès à l'emploi. C'est une aide financière qui permet d'assurer un revenu minimum aux personnes handicapées. Elle est attribuée sous réserve de respecter 4 critères : incapacité, âge, nationalité, ressources. [Source : MDL, 2019](#)

APA : l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) est une prestation financière destinée aux personnes âgées de 60 ans et plus qui font face à des difficultés à effectuer des tâches de la vie quotidienne. Elle permet de financer une partie des dépenses nécessaires au soutien à domicile (APA à domicile) ou de financer une partie du tarif dépendance fixé par l'établissement d'accueil (APA en établissement). [Source : MDL, 2019](#)

GIR : Le degré de difficulté à accomplir des actes essentiels de la vie quotidienne est apprécié au moyen de la grille d'évaluation nationale AGGIR qui permet de classer le niveau d'autonomie des personnes. Les GIR 1 et 2 qualifient un niveau de dépendance important, les GIR 3 et 4 modéré.

AEEH : l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) est une aide attribuée sans condition de ressources à tout jeune en difficulté

d'autonomie. Elle est destinée à compenser les frais et l'aide spécifique apportée à un enfant en lien avec son handicap. [Source : Métropole de Lyon, 2019](#)

PCH: la prestation de compensation du handicap (PCH) vise à répondre aux besoins de compensation des personnes présentant une difficulté absolue ou deux difficultés graves parmi un référentiel d'activités. Elle est destinée aux enfants (moins de 20 ans) ou aux adultes (20-59 ans avec des situations dérogatoires au-delà). Il est possible de bénéficier de la PCH à domicile ou en établissement. [Source : Métropole de Lyon, 2019](#)

Nombre de places en EHPAD : les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes sont des structures médico-sociales qui permettent d'assurer une prise en charge globale de la personne en perte d'autonomie. Le nombre de places est calculé sur la population des 80 ans et plus. Les capacités indiquées sont les capacités autorisées. Le taux d'équipement est le nombre de places rapportées à la population 80 ans et plus. [Sources : Métropole de Lyon, 2019 - Insee, RP 2018](#)

Nombre de places en établissements pour adultes en situation de handicap : ces établissements sont des structures médico-sociales ou sanitaires : les foyers de vie, les foyers d'hébergement, les maisons d'accueil spécialisées, les accueils de jour (y compris médicalisés), les foyers d'accueil médicalisé, les domiciles collectifs, les foyers appartement, les services d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) renforcés et les services d'accueil temporaire. Les différentes catégories d'établissements se différencient par l'importance des aides apportées. Le nombre de places est calculé sur la population des 20-59ans. Les capacités indiquées sont les capacités autorisées. Le taux d'équipement est le nombre de places rapportées à la population 20-59 ans. [Sources : Métropole de Lyon et ARS au 31/12/2020 - Insee, RP 2018](#)

Nombre de places en établissements pour enfants en situation de handicap : ces structures médico-sociales sont les instituts d'éducation motrice (IEM), les établissements pour enfants ou adolescents polyhandicapés (EEAP), les instituts médico-éducatifs (IME), les instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (ITEP), les instituts pour déficients sensoriels (IES), les établissements d'accueil temporaire d'enfants handicapés. Le nombre de places est calculé sur la population des 0-19ans. Les capacités indiquées sont les capacités autorisées. Le taux d'équipement est le nombre de places rapportées à la population 0-19 ans. [Sources : Finess au 22/10/2021 - Insee, RP 2018](#)

REP/REP+ : les réseaux d'éducation prioritaire visent à corriger l'impact des inégalités sociales et économiques sur la réussite scolaire en renforçant l'action pédagogique et éducative dans établissements scolaires des territoires qui rencontrent les plus grandes difficultés sociales.

Réseau structurant des pistes cyclables : ossature du réseau cyclable qui assure les liaisons intercommunales et est aménagé principalement sur des axes qui sont déjà structurants pour les autres modes de déplacement. Il privilégie des aménagements en site propre (bandes cyclables, aménagements de couloirs bus mixtes (bus/vélos)...). [Source : data.grandlyon.com](#)

Population desservie par les transports en commun : population se situant dans un rayon de 500m autour d'une gare SNCF ou d'un arrêt de métro, dans un rayon de 400m autour d'un arrêt de tram et de 300m autour d'un arrêt de bus. [Source : Insee-DGFIP, Cnaf, Cnav, CCMISA - Filosofi 2015](#)

Nombre d'équipements sportifs : équipements ouverts au public, à titre gratuit ou onéreux, pour y pratiquer une activité physique et sportive (y compris les espaces et sites de sport de nature). [Source : Ministère en charge des sports - Recensement des équipements sportifs 2021](#)

Nombre d'enfants de moins de 3 ans rapporté au nombre de places en structure collective : ratio rapportant la capacité d'accueil en crèche (hypothèse théorique qu'une place bénéficierait à un enfant) et le nombre d'enfants scolarisés de moins de 3 ans à l'ensemble des enfants de moins de 3 ans. [Sources : Métropole de Lyon - 2019, Insee - RP 2018](#)

Taux de généralistes : nombre d'omnipraticiens libéraux en exercice rapportés à la population générale pour 100 000 habitants. Les omnipraticiens sont diplômés de médecine générale (généralistes de premier recours, médecins à exercice particulier). [Sources : Insee - BPE 2019, Insee - RP 2018](#)

RÉFÉRENCES DES SOURCES

- (1) Insee, recensement de la population 2018
- (1bis) Insee, recensement de la population 2017
- (1ter) Insee, recensement de la population 2010
- (2) Acof-Urssaf au 31 décembre 2020
- (3) Pôle emploi au 31 décembre 2020
- (5) Urbalyon, Mos, 2020
- (7) Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche
- (6) Insee, répertoire des entreprises et des établissements (REE) 2020
- (8) Sitadel, 2010-2020
- (9) Observatoire des transactions immobilières et foncières (OTIF) - Marché immobilier des Notaires (Min -Perval), 2018 et 2019
- (11) site data.GrandLyon.com, données de novembre 2021
- (13) DDT du Rhône, Inventaire SRU au 1^{er} janvier 2020
- (14) Direction départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DDETS), 2018
- (15) Finess, extraction octobre 2021
- (16) ARS Auvergne-Rhône-Alpes
- (17) Ministère en charge des sports, recensement des équipements sportifs (RES), 2021
- (18) Rectorat de l'académie de Lyon (les données ne concernent que les établissements publics), année 2020
- (20) Caf du Rhône au 31 décembre 2020
- (21) Insee, statistiques de l'Etat civil, 2018
- (22) Métropole de Lyon
- (23) Insee, enquête sur les hébergements touristiques, 2021
- (24) Régime général de l'assurance maladie, Balises -ORS Auvergne-Rhône-Alpes
- (25) Ministère en charge des Sports, 2018
- (26) FiLoSoFi, 2018
- (27) Inserm CépiDC, BALISES -ORS Auvergne-Rhône-Alpes
- (29) Insee, Flores 2018
- (30) Cnamts, 1er janvier 2020
- (31) Insee, base permanente des équipements (BPE), 31 décembre 2019
- (34) Fichier commun de la demande, 2020

Directeur de la publication : **Damien Caudron**

Référent : **Patrick Brun** - p.brun@urbalyon.org

Ce rapport résulte d'un travail associant les métiers
et compétences de l'ensemble du personnel de l'Agence d'urbanisme

La réalisation de ce rapport a été permise par la mutualisation
des moyens engagés par les membres de l'Agence d'urbanisme